



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 19 ~~juin 2025~~ **Publié le 27/06/2025**

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

*Étaient présents :*

Mme Elise AEBISCHER (à compter de la question n° 4), M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 4), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 11 et à compter de la question n° 13 incluse), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 4), Mme Valérie HALLER (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 12), Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse)

*Secrétaire :*

Mme Pascale BILLEREY

*Étaient absents :*

M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Frédérique BAEHR, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 69), Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 69), M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n° 69), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 12), Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 69), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 69), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 69), Mme Marie ZEHAF

*Procurations de vote :*

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse et à compter de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Benoît CYPRIANI à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY (pour la question n° 12), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Gilles SPICHER, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse) et à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 16), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 16), Mme Marie ZEHAF à M. André TERZO

**OBJET : 40 - Contrat de Ville Quartier 2030 - Programmation Complémentaire de l'Appel à projet 2025**

Délibération n° 007986

## Contrat de Ville Quartier 2030 - Programmation Complémentaire de l'Appel à projet 2025

**Rapporteur** : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°2	03/06/2025	Favorable unanime
Commission n°3	04/06/2025	Favorable unanime
Commission n°1	05/06/2025	Favorable unanime
Commission n°4	05/06/2025	Favorable unanime

**Résumé** : Le nouveau contrat de ville (2024-2030) de GBM a été signé le 29 mars 2024. Il marque la volonté de ses 22 signataires de promouvoir une approche territorialisée, qui se traduit par des projets de quartier permettant de mieux répondre aux enjeux des quartiers prioritaires et aux besoins de leurs habitants.

Une première programmation de l'appel à projet 2025 a fait l'objet d'une première délibération du Conseil Municipal en date du 3 avril 2025.

Le présent rapport porte sur une programmation complémentaire principalement fléchée sur des dossiers non instruits pour la première programmation, ainsi qu'à une consolidation de certains financements déjà attribués. Il intègre également des réaffectations de crédits obtenus au titre de la Dotation Politique de la Ville 2025 (soit 23 000 €).

La programmation complémentaire 2025 comporte 19 projets (Ville et GBM). La ville de Besançon participe au financement de 11 d'entre eux.

La participation financière prévue de la ville de Besançon pour cette programmation complémentaire 2025 s'établit à 30 700 €.

Le montant des subventions GBM est de 38 533 €.

Le nouveau contrat de ville (2024-2030) a été signé le 29 mars 2024.

Les projets de quartiers intégrés à celui-ci fixent des objectifs pour chacun des 6 quartiers prioritaires. Cette approche territorialisée permet de mieux répondre aux besoins des habitants et aux enjeux et problématiques propres à chacun de ces territoires.

Dans la poursuite des décisions du 3 avril prises par le Conseil Municipal du 3 avril 2025 et le Bureau de Grand Besançon Métropole décisionnaire en matière de subvention du contrat de ville, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une programmation complémentaire portant d'une part sur des actions non instruites en première programmation 2025, d'autre part sur une consolidation des financements attribués à des projets et actions déjà soutenus par Grand Besançon Métropole et/ou la Ville de Besançon.

Ce rapport intègre également des financements obtenus de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2025 (fonctionnement pour 23 000 €).

Compte tenu de l'approche territoriale rappelée plus haut, les projets proposés au financement de la ville de Besançon sont présentés par quartier à chaque fois qu'ils concernent spécifiquement un seul quartier.

En revanche, les projets multi quartiers sont présentés à part en spécifiant les quartiers concernés.

La participation totale affichée de la ville de Besançon pour cette programmation complémentaire s'établit à 30 700 € (11 dossiers).

A l'engagement financier de la Ville de Besançon s'ajoute celui de Grand Besançon Métropole qui se montera à 38 533 € et sera proposé au bureau du 12 juin 2025.

<b>QUARTIER PLANOISE</b>				
THEMATIQUE	NUMERO	PORTEUR DE	PROJET	VILLE PROPOSE

	DAUPHIN	PROJET		SPORTS	CULTURE	VIE DES QUARTIERS
Culture	317222	ASSOCIATION JUSTE ICI*	Les Ateliers Juste Ici à Planoise*		5 000	5 000
Culture	315076	CARREFOUR D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALES – CAEM**	Idencité 2025**			1 500
Quartiers d'été	340670	LE LOCAL BOXE CLUB	Quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	500		

\* Cette action a bénéficié d'une subvention de 10 000 € en première programmation.

\*\* Cette action a bénéficié d'une subvention de 4 500 € en première programmation.

<b>TOTAL Thématique Culture</b>	<b>11 500 €</b>
<b>TOTAL Thématique Quartiers d'été</b>	<b>500 €</b>
<b>TOTAL GENERAL PLANOISE</b>	<b>12 000 €</b>

Le montant total qui s'élève à 12 000 €, est financé comme suit :

- 500 € sur le budget de la Direction Sports (Ville) sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300
- 5 000 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville) sur la ligne de crédit 65.311.65748.0022296.41000
- 6 500 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000.

<b>QUARTIER MONTRAPON</b>					
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	VILLE PROPOSE	
				SPORTS	VIE DES QUARTIERS
Sport	334767	ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	1 000	
Sport	339436	BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	700	
Culture	316746	PORTE-AVIONS*	Battle Porte-Avions*		1 500

\* Cette action a bénéficié d'une subvention de 2 500 € en première programmation.

<b>TOTAL Thématique Culture</b>	<b>1 500 €</b>
<b>TOTAL Thématique Sport</b>	<b>1 700 €</b>
<b>TOTAL GENERAL MONTRAPON</b>	<b>3 200 €</b>

Le montant total qui s'élève à 3 200 €, est financé comme suit :

- 1 700 € sur le budget de la Direction Sports (Ville) sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300
- 1 500 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000.

<b>QUARTIER BATTANT</b>				
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	VILLE PROPOSE
				MLCD
Education	316645	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	Classe ambassadrice de l'égalité - Ecole d'Arènes Besançon	1 000
<b>TOTAL Thématique Education</b>				<b>1 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL BATTANT</b>				<b>1 000 €</b>

Le montant total qui s'élève à 1 000 €, est financé comme suit :

- 1 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068

<b>PROJETS MULTI-QUARTIERS</b>							
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	QUARTIERS	VILLE PROPOSE		
					MLCD	DSTP	VIE DES QUARTIERS
Education	317040	ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant			10 000
Education	316108	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	Prévention en milieu scolaire de la prostitution des mineur-es	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	1 500		
Lutte contre les discriminations	317504	SOLIDARITE FEMMES	Dispositif de référence départemental e violences conjugales	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	1 000		
Tranquillité et sûreté publique	317045	RADIO CAMPUS BESANCON	La voix est libre	Planoise Montrapon		2 000	

<b>TOTAL Thématique Lutte contre les discriminations</b>	<b>1 000 €</b>
<b>TOTAL Thématique Tranquillité et sûreté publique</b>	<b>2 000 €</b>
<b>TOTAL Thématique Education</b>	<b>11 500 €</b>
<b>TOTAL GENERAL MULTI QUARTIERS</b>	<b>14 500 €</b>

Le montant total qui s'élève à 14 500 €, est financé comme suit :

- 2 000 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.428.65748.0022057.10500
- 2 500 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068
- 10 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000.

Ces subventions seront versées en une seule fois après notification de la décision (ou signature de la convention le cas échéant et application des modalités de versement prévues, si elles sont différentes). Les porteurs de projets devront réaliser un bilan de l'action subventionnée et le transmettre au plus tard le 30 juin de l'année n + 1 (30 juin 2026 pour une action prenant fin au 31/12/2025).

*Mme Sadia GHARET (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **attribue les subventions concernant la programmation complémentaire de l'appel à projets du Contrat de Ville 2025 telle que présentée pour un montant total de 30 700 € pour la Ville de Besançon,**
- **autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 1

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

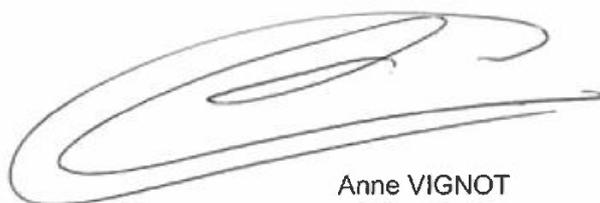
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Pascale BILLEREY  
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Coût du projet	Etat total demandé 2025	Région total demandé 2025	Département total demandé 2025	Ville - GBM total demandé 2025	GBM rappel 2023	Ville rappel 2023	GBM rappel 2024	Ville rappel 2024	GBM total propose 1ere prog 2025	GBM propose 2eme prog	Ville total propose 1ere prog 2025	Ville Total propose 2eme prog
ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	316929	R	Jeunesse	Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	43 621	7 500		5 000	8 100	3 350	0	8 500	2 900	4 000	1 100	3 000	0
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	317040	R	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	207 748	66 370		7 000	20 000	10 000	7 495	10 000	5 000	10 000		0	10 000
ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE-COMTE	Habiter ensemble	335941	R	Culture	Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	14 400	0			0	1 500		3 750	0	0	2 000	0	0
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici à Planoise	317222	R	Culture	Planoise	93 701	17 248	19 167		32 585	10 000	18 000	10 000	14 000	12 780		10 000	10 000
ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	334767	R	Sport	Montrapon	18 700	0			0	1 000	1 500	1 000	1 500	0	1 000	0	1 000
BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	339436	N	Sport	Montrapon	2 100	700			1 400			0		0	700	0	700
CARREFOUR D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALES - CAEM	IDENCITE 2025	315076	R	Culture	Planoise	45 000	9 000		1 000	10 500	4 500	6 500	4 500	6 000	4 500		4 500	1 500
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	310750	R	Accès aux droits	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	80 091	43 472	3 505	6 413	17 000	2 000	3 000	2 000	3 000	2 000	5 000	10 000	0
	Classe ambassadrice de l'égalité - Ecole Arènes Besançon	316645	R	Education	Battant	3 000	1 000			2 000			0	0	1 000		0	1 000
	Prévention en milieu scolaire de la prostitution des mineur-es	316108	N	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	5 000	2 000			3 000			0	0	0		0	1 500
	Accompagnement collectif - Ateliers femmes, insertion, emploi	317288	N	Emploi	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	3 700	1 234			2 466			0	0	0	1 233	0	0
LE LOCAL BOXE CLUB	quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	340670	N	Quartiers été	Planoise	9 000	4 000			1 500			0		0	1 000	0	500

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Coût du projet	Etat total demandé 2025	Région total demandé 2025	Département total demandé 2025	Ville - GBM total demandé 2025	GBM rappel 2023	Ville rappel 2023	GBM rappel 2024	Ville rappel 2024	GBM total propose 1ere prog 2025	GBM propose 2eme prog	Ville total propose 1ere prog 2025	Ville Total propose 2eme prog
LES MANIVELLES	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	317859	R	Solidarité	Battant	6 800	2 000			2 500	0	0	3 000	0	2 000	1 500	0	0
LES STORYTELLERS	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise	317825	N	Cadre de vie	Planoise	18 000	2 000	2 000		11 000			0	0	1 000	12 000	0	0
P.A.R.I. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	Accompagnement d'enfants décrocheurs //Cité éducative	338573	R	Cités éducatives	Planoise	58 360	0			0			0		0	10 000	0	0
PORTE-AVIONS	Battle Porte-Avions (nom provisoire)	316746	R	Culture	Montrapon	13 050	1 500	3 000		4 000			1 000	4 000	1 000		2 500	1 500
RADIO CAMPUS BESANCON	LA VOIX EST LIBRE	317045	R	Tranquillité et sûreté publique	Planoise Montrapon	6 500	3 250			2 000	0	2 000	0	2 000	0		0	2 000
RADIO SUD BESANÇON	Projet Radio Cités 25	317878	R	Citoyenneté	Planoise	12 480	4 500	2 530		3 950	3 500	1 000	3 000	0	0	3 000	0	0
SOLIDARITE FEMMES	Dispositif de référence départementale violences conjugales	317504	N	Lutte contre les discriminations	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	56 566	47 000			3 000			0	0	1 000		0	1 000
<b>TOTAL</b>															<b>38 533</b>			<b>30 700</b>

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	316929	R	Jeunesse	Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	Les ateliers, animés par une psychologue favorisent l'expression, l'écoute et la collaboration entre parents et enseignants, ils sont destinés aux parents d'enfants (2/3 ans) et aux équipes enseignantes des quartiers prioritaires.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	317040	R	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	L'Afev lutte contre les inégalités en recrutant, formant et accompagnant des étudiants bénévoles et jeunes en service civique pour des actions ciblées. Elle organise un mentorat à domicile pour des enfants et adolescents en difficulté, et expérimente un mentorat « Passerelle » pour accompagner des collégiens entrant au lycée. Les volontaires en résidence interviennent dans les établissements scolaires pour améliorer le climat scolaire, soutenir les élèves et familles, et renforcer les liens entre écoles, familles et territoires.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE-COMTE	Habiter ensemble	335941	R	Culture	Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	Ce mini-festival de cinéma en plein air, prévu en août 2025 dans plusieurs quartiers de Besançon, explore les thèmes de la ville, de l'urbanisme et de l'architecture durable. Il vise à sensibiliser tous les publics, notamment les jeunes, aux enjeux écologiques et sociaux à travers une programmation co-construite avec les habitants et associations locales. Chaque projection devient un moment de rencontre et d'expression collective ancré dans la vie des quartiers.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici à Planoise	317222	R	Culture	Planoise	Depuis 2021, l'association Juste Ici mène une permanence artistique dans le quartier. Les habitants participent à des créations dans l'espace public. En 2025, plusieurs actions seront proposées : des ateliers artistiques, une déambulation avec les chèvres, des œuvres en céramique et le festival des soupes Bol Bol Bol. Ces projets valorisent le vivant et renforcent les liens sociaux. Ils visent aussi à enrichir le territoire.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	334767	R	Sport	Montrapon	L'ASPTT organise des stages multisports gratuits dans les quartiers prioritaires pour les enfants de 6 à 12 ans, incluant une action citoyenne et un accompagnement des enfants de l'aide sociale à l'enfance. L'événement "Le Sport donne des Elles", dédié aux femmes, propose activités sportives, bien-être et garde d'enfants, avec un fort engagement local et solidaire. L'association applique une politique tarifaire inclusive (réductions, remboursements, aides) pour faciliter l'accès au sport pour tous les publics.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	339436	N	Sport	Montrapon	Ce projet vise à faire découvrir l'escrime aux enfants du quartier à travers des stages organisés en maison de quartier et en salle d'armes. Les enfants intéressés peuvent ensuite intégrer le club BRC escrime pour une pratique régulière. À long terme, ils sont encouragés à s'engager dans l'arbitrage, l'encadrement ou la compétition.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
CARREFOUR D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALES - CAEM	IDENCITE 2025	315076	R	Culture	Planoise	Idencité est un projet musical annuel pour 20 jeunes de 11 à 17 ans, encadré par des artistes-professeurs du CAEM, visant à développer la pratique musicale en groupe avec des temps forts publics. Le programme inclut 3 stages pendant les vacances scolaires, des séances hebdomadaires, et des concerts à des lieux phares comme La Rodia, favorisant créativité et lien social. Les jeunes participent activement à la création musicale, choisissent les morceaux à interpréter et bénéficient d'accompagnements adaptés, avec des temps d'échanges enrichis par des artistes invités.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
<b>CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF</b>	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	310750	R	Accès aux droits	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	Ce projet offre des permanences juridiques gratuites et anonymes sur le droit familial, social, du travail, civil et pénal, avec un focus sur les violences faites aux femmes. En 2024, 872 entretiens ont été réalisés pour 666 personnes dans les quartiers prioritaires, dont un tiers liés à des violences. Une nouvelle permanence aux Hauts de Saint-Claude répond aux demandes locales, avec un suivi renforcé et une permanence téléphonique chaque mercredi matin.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Classe ambassadrice de l'égalité - Ecole Arènes Besançon	316645	R	Education	Battant	Le projet suit deux classes de primaire sur trois ans (CE2/CM1/CM2). En CE2, les élèves enquêtent sur les stéréotypes et les inégalités filles-garçons. En CM1, ils créent des affiches sur le respect, et en CM2, ils co-animent une exposition sur le genre et l'égalité.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Prévention en milieu scolaire de la prostitution des mineur-es	316108	N	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le CIDFF du Doubs mène des actions de prévention contre la prostitution chez les jeunes, en déconstruisant les idées reçues, en abordant le consentement et en présentant la loi française. En 2025, des ateliers seront déployés dans 20 classes pour sensibiliser les élèves aux risques de la prostitution, en particulier via les réseaux sociaux. L'objectif est de maîtriser le consentement, déconstruire les stéréotypes et informer sur les ressources disponibles en cas de besoin.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Accompagnement collectif - Ateliers femmes, insertion, emploi	317288	N	Emploi	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le CIDFF du Doubs déploie un service emploi depuis fin 2023 à la demande de l'Etat, en collaboration avec divers partenaires, pour accompagner les femmes dans leur insertion socioprofessionnelle et plus particulièrement les femmes victime de violences. Ce service propose des accompagnements individuels et collectifs, incluant des ateliers sur l'estime de soi, la conciliation des temps de vie et le handicap, pour lever les freins à l'emploi. Les ateliers sont destinés aux femmes des quartiers prioritaires de Besançon, avec un suivi personnalisé et une coordination avec d'autres structures locales.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LE LOCAL BOXE CLUB</b>	Quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	340670	N	Quartiers été	Planoise	Ce projet installe un ring gonflable au pied des immeubles des quartiers prioritaires pour initier les jeunes à la boxe éducative. Il alterne pratique sportive et temps d'échange pour transmettre des notions de santé, d'entraide et de connaissance du corps. L'objectif est de favoriser l'inclusion par une activité physique accessible, ludique et non compétitive.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LES MANIVELLES</b>	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	317859	R	Solidarité	Battant	Le projet propose des activités vélo pour l'inclusion et la mobilité durable. En 2025, en plus des publics du GEM, le projet s'étend aux seniors et enfants du quartier Battant avec des ateliers mobiles, en lien avec la Maison de quartier Bains Douches.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LES STORYTELLERS</b>	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise	317825	N	Cadre de vie	Planoise	Le projet, porté par Les Storytellers et KAA7 Production, propose des capsules vidéo réalisées avec les habitants pour toucher un large public via les réseaux sociaux et le sensibiliser aux enjeux de propreté du quartier. Il inclut des ateliers de création vidéo pour inciter les jeunes à produire des contenus engageants, en collaboration avec des associations locales. Enfin, des mini documentaires seront réalisés pour sensibiliser aux problématiques du quartier et valoriser les initiatives locales.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>P.A.R.I. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE</b>	Accompagnement d'enfants décrocheurs //Cité éducative	338573	R	Cités éducatives	Planoise	Ce projet propose des ateliers hebdomadaires de lecture, d'écriture et de soutien linguistique pour renforcer l'inclusion scolaire. Il s'appuie sur un accompagnement individualisé, un lien étroit avec les écoles, et un suivi social des familles. Des actions de prévention du décrochage scolaire et de sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable complètent cette démarche éducative globale.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>PORTE-AVIONS</b>	Battle Porte-Avions (nom provisoire)	316746	R	Culture	Montrapon	En 2025, Porte avions souhaite organiser au Palais des sports, une battle de breakdance, inspiré des Jeux Olympiques, avec une compétition et des workshops accessibles à tous, quel que soit le niveau. L'événement, gratuit et inclusif, vise à créer un parcours hip-hop dans la ville en collaborant avec des structures locales et en proposant des activités de proximité. La communication multicanal et les actions de terrain assureront la participation de tous, favorisant la découverte et le partage autour de la danse.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
<b>RADIO CAMPUS BESANCON</b>	La voix est libre	317045	R	Tranquillité et sûreté publique	Planoise Montrapon	Le projet vise à favoriser le vivre ensemble, l'éducation des jeunes et la tranquillité publique par la réalisation d'émissions radio participatives. Chaque année, une quinzaine de jeunes s'investissent dans la préparation, l'animation et l'évaluation d'une émission hebdomadaire, avec des ateliers d'écriture et de pratique technique. Ce partenariat avec Radio Campus Besançon et l'UEAJ permet aux jeunes de s'exprimer, de découvrir le métier de journaliste et de développer leur confiance en eux.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>RADIO SUD BESANÇON</b>	Projet Radio Cités 25	317878	R	Citoyenneté	Planoise	Radio Cités 25 organise des retransmissions radiophoniques et des ateliers radio dans les espaces publics et établissements scolaires. Le projet vise à initier les élèves et les habitants aux médias et à la communication, grâce à des partenariats avec diverses associations et institutions locales. Une attention particulière sera apportée aux animations d'été dans tous les QPV.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>SOLIDARITE FEMMES</b>	Dispositif de référence départementale violences conjugales	317504	N	Lutte contre les discriminations	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le dispositif de la Référente Violences Conjugales évalue, oriente et coordonne les interventions pour sécuriser les parcours des femmes victimes de violences conjugales. Elle accompagne les femmes dans leurs démarches, évalue les situations de danger et facilite l'accès aux services.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

**Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS 2025****Entre :**

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 12 juin 2025, N° de Siret : 242500361 00017

**Et :**

La Ville de Besançon, représentée par sa Maire, Madame Anne VIGNOT, dûment habilitée pour les présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025, domiciliée 2 rue Mégevand à Besançon, ci-après désignée « la Ville » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 212500565 00016

**Et :**

L'Association Juste Ici, représentée par son Président, Yaël KOUZMINE dûment habilitée, dont le siège social est situé 10 avenue de Chardonnet 25 000 Besançon, ci-après dénommée « l'association » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 533304994 00023

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :****Article 1 - Objet**

Le présent avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens du 2025 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM apportent un soutien complémentaire en 2025 à l'association Juste Ici pour la réalisation de ces actions culturelles au bénéfice principalement des personnes résidant dans les quartiers de Planoise et de Clairs Soleils.

**Article 2 – Modification de l'article 5 – Engagements financiers**

Le paragraphe :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à Juste Ici la somme de 14 000 € pour l'année 2025 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 10 000 € pour le projet de Planoise).

EST MODIFIE PAR :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association un complément de 10 000 € (5 000 € au titre de la Délégation Culture et 5 000 € au titre de la Délégation Vie des Quartiers) à la somme de 14 000 € votée au Conseil Municipal du 3 avril 2025, soit un total de 24 000 € pour l'année 2025, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions de l'association (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 15 000 € pour le projet Festival Bol Bol de Planoise).

**Article 3 – Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée le 2025 restent inchangées.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour Juste Ici  
Le Président,

Pour la Ville de Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté Urbaine du  
Grand Besançon Métropole,  
Le Vice-Président,

Yaël KOUZMINE

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU

**Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS 2025**

**Entre :**

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 12 juin 2025, N° de Siret : 242500361 00017

**Et :**

La Ville de Besançon, représentée par sa Maire, Madame Anne VIGNOT, dûment habilitée pour les présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025, domiciliée 2 rue Mégevand à Besançon, ci-après désignée « la Ville » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 212500565 00016

**Et :**

L'Association Carrefour d'Animation et d'expressions Musicales (CAEM), représentée par son Président, Jean-Luc DONIER dûment habilité, dont le siège social est situé 13A Avenue d'Ile de France à Besançon, ci-après dénommée « l'association » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 389117425 00022

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1 - Objet**

Le présent avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens du 2025 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM apportent un soutien complémentaire en 2025 à l'association Carrefour d'Animation et d'expressions Musicales (CAEM) pour la réalisation de son action culturelle « *Idencité* » au bénéfice principalement des personnes résidant dans le quartier de Planoise (avec possibilité d'ouvrir sur les autres quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole).

**Article 2 – Modification de l'article 5 – Engagements financiers**

Le paragraphe :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser au CAEM la somme de 4 500 € pour l'année 2025 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet.

EST MODIFIÉ PAR :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association un complément de 1 500 € (au titre de la délégation vie des Quartiers) à la somme de 4 500 € votée au Conseil Municipal du 3 avril 2025, soit un total de 6 000 € pour l'année 2025, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet « *Idencité* » à Planoise.

**Article 3 – Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée le 2025 restent inchangées.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour le CAEM  
Le Président,

Pour la Ville de  
Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté  
Urbaine du Grand  
Besançon Métropole,  
Le Vice-Président,

Jean-Luc DONIER

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU

**CONVENTION ATTRIBUTIVE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION  
POLITIQUE DE LA VILLE POUR 2025 ENTRE L'ÉTAT, LA COMMUNE DE  
BESANÇON ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND BESANÇON  
MÉTROPOLE**

**ENTRE :**

L'État, représenté par le Préfet du Doubs, Monsieur Rémi BASTILLE ;

**ET**

La Commune de Besançon, représentée par Madame Anne VIGNOT, Maire - 2 rue Mégevand 25034 BESANÇON Cedex, dûment autorisée à signer les présentes par délibération du conseil municipal du 19 juin 2025

**ET**

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, représentée par Monsieur Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président – 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANÇON Cedex, dûment autorisé à signer les présentes par délibération du conseil communautaire du 26 juin 2025

dénommées ci-après « les bénéficiaires »

- Vu** la loi organique n° 20114-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu** les articles L.2334-40, L.2334-41 et R.2334-36 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finance pour 2024 ;
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et à la comptabilité publique ;
- Vu** le décret du 12 janvier 2024 portant nomination de M. Rémi BASTILLE, en qualité de préfet du Doubs ;
- Vu** le décret du 13 décembre 2023 portant nomination de Madame Nathalie VALLEIX, Secrétaire Générale de la préfecture du Doubs ;
- Vu** l'arrêté n°25-2024-01-29-00002 du 29 janvier 2024 portant délégation de signature à Madame Nathalie VALLEIX, Secrétaire Générale de la préfecture du Doubs ;
- Vu** l'instruction ATDB2506163J du 28 février 2025 des ministres de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation et de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche relative aux règles d'emploi en 2025, des dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales et du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ;
- Vu** la liste des objectifs prioritaires fixés par le contrat de ville pour l'utilisation des crédits de la dotation politique de la ville pour l'année 2025 ;
- Vu** la liste des communes éligibles à la Dotation Politique de la Ville ;

**Vu** les dossiers complets déposés par la ville de Besançon et la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire générale de la préfecture du Doubs ;

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention**

Par la présente convention, l'État s'engage à subventionner les projets présentés ci-après au titre de la dotation politique de la ville en 2025.

### **Article 2 : Descriptif des projets subventionnés et des objectifs poursuivis**

Ces projets répondent aux objectifs, aux axes stratégiques et au programme d'actions définis et inscrits dans le contrat ville :

Les bénéficiaires s'engagent à réaliser les projets d'investissement suivants avec ce calendrier prévisionnel de réalisation :

<b>Opérations d'investissement</b>		<b>Échéancier</b>	
<b>intitule du projet</b>		<b>Démarrage</b>	<b>Durée (mois)</b>
Besançon	Centre des Epoisses - 1 ère tranche d'intervention sur le bâtiment – quartier Planoise à Besançon	01/03/26	12 mois
Besançon	Réaménagement et extension de la restauration du groupe scolaire Ile de France - quartier Planoise à Besançon	15/09/2025	6 mois
Besançon	Réaménagement de la Place des Nations - quartier Planoise à Besançon	01/09/2025	3 mois
CUGBM	Requalification de la Place Marulaz – quartier Battant à Besançon	01/09/2025	6 mois
Besançon	Réfection du terrain de foot à 8 - quartier Saint-Claude à Besançon	01/08/2025	3 mois
Besançon	Réfection complète de la couverture du gymnase Chateaufarine - quartier Planoise à Besançon	09/06/2025	3 mois
Besançon	Requalification de la cour intérieure du CCAS - quartier Planoise à Besançon	01/11/2025	2 mois
Besançon	Installation du cirque Pagnozoo aux Epoisses - quartier Planoise à Besançon	01/08/2025	2 mois
Besançon	Équipement sportif Arènes - quartier Battant à Besançon	22/03/2026	3 mois

Les bénéficiaires s'engagent à réaliser les projets de fonctionnement suivants avec ce calendrier prévisionnel de réalisation qui ne peut excéder l'année civile concernée :

Opérations de fonctionnement		Echéancier	
		Démarrage	Durée (mois)
Besançon	Parcours culturels élémentaires et maternels en QPV	01/07/2025	6 mois
Besançon	Soutien aux actions d'accompagnement à la scolarité - AFEV	01/07/2025	6 mois
CUGBM	Complément aux animations d'été sur les quartiers prioritaires de Besançon (Radio Sud - Studio mobile et Local Boxe Club animations en pieds d'immeubles)	01/07/2025	6 mois
Besançon	Vital'été joue les prolongations	01/06/2025	6 mois
CUGBM	Accès au droit - Permanences juridiques - CIDFF	01/07/2025	6 mois
CUGBM	AGIR – FPH Fonds de Participation des Habitants - Reconstitution du fond géré par AGIR	01/09/2025	4 mois
CUGBM	Prix de l'homme debout festival du livre littéraire - livre dans la boucle 2025	01/04/2025	6 mois
Besançon	Développement d'actions artistiques sur les territoires des maisons de quartiers de Planoise et Montrapon (Cirque les rois vagabonds, fresque à Planoise, projet bol bol bol de l'association juste ici, projet idencité de CAEM, projet de Battle de Breakdance par association les portes avions)	01/06/2025	7 mois
CUGBM	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise - association Les Storytellers	01/07/2025	6 mois
CUGBM	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant (activités vélos)	01/07/2025	6 mois
CUGBM	Accompagnement d'enfants décrocheurs collègue Diderot- PARI	01/07/2025	6 mois

Les bénéficiaires sont tenus d'informer le préfet de département du commencement d'exécution des opérations.

### Article 3 : Dispositions financières

#### Pour les projets d'investissements :

L'État s'engage, au titre de l'année 2025, à subventionner les projets présentés à l'article 2 de la présente convention à hauteur de :

Opérations d'investissement	Coût HT	Montant éligible	Taux de participation État (en%)	Subvention en euros
Centre des Epoisses - 1 ère tranche d'intervention sur le bâtiment – quartier Planoise à Besançon	540 000 €	540 000 €	80 %	432 000 €
Réaménagement et extension de la restauration du groupe scolaire Ile de France - quartier Planoise à Besançon	361 667 €	361 667 €	80 %	289 334 €
Réaménagement de la Place des Nations - quartier Planoise à Besançon	150 000 €	150 000 €	80 %	120 000 €
Requalification de la Place Marulaz – quartier Battant à Besançon	750 000 €	750 000 €	50 %	375 000 €
Réfection du terrain de foot à 8 - quartier Saint-Claude à Besançon	139 575 €	139 575 €	65 %	90 724 €
Réfection complète de la couverture du gymnase Chateaufarine - quartier Planoise à Besançon	270 000 €	270 000 €	80 %	216 000 €
Requalification de la cour intérieure du CCAS - quartier Planoise à Besançon	155 000 €	155 000 €	80 %	124 000 €
Installation du cirque Pagnozoo aux Epoisses - quartier Planoise à Besançon	70 000 €	70 000 €	80 %	56 000 €
Équipement sportif Arènes - quartier Battant à Besançon	141 700 €	141 700 €	42,14 %	59 715,11 €

Le montant prévisionnel des projets étant fixé 2 577 942 € (HT), le montant total que l'État versera aux bénéficiaires, maîtres d'ouvrage des projets, au titre de la dotation politique de la ville sera égal à 1 762 773,11 €.

#### Pour les projets de fonctionnement :

L'Etat s'engage, au titre de l'année 2025, à subventionner les projets présentés à l'article 2 de la présente convention à hauteur de :

Opérations de fonctionnement	Coût TTC	Montant éligible	Taux participation Etat (en %)	Subvention en euros
Parcours culturels élémentaires et maternels en QPV	15 000 €	15 000 €	100 %	15 000 €
Soutien aux actions d'accompagnement à la scolarité- AFEV	10 000 €	10 000 €	100 %	10 000 €
Complément aux animations d'été sur les quartiers prioritaires de Besançon (Radio Sud - Studio mobile et Local Boxe Club - animations en pieds d'immeubles)	4 000 €	4 000 €	100 %	4 000 €
Vital'été joue les prolongations	24 000 €	24 000 €	50 %	12 000 €
Accès au droit - Permanences juridiques - CIDFF	5 000 €	5 000 €	100 %	5 000 €
AGIR – FPH Fonds de Participation des Habitants - Reconstitution du fond géré par AGIR	5 000 €	5 000 €	100 %	5 000 €
Prix de l'homme debout festival du livre littéraire – livre dans la boucle 2025	6 800 €	6 800 €	44,1176 %	3 000 €
Développement d'actions artistiques sur les territoires des maisons de quartiers de Planoise et Montrapon (Cirque les rois vagabonds, fresque à Planoise, projet bol bol de l'association juste ici, projet idencité de CAEM, projet de Battle de Breakdance par association les portes avions)	28 000 €	28 000 €	82,14287 %	23 000 €
Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise - association Les Storytellers	12 000 €	12 000 €	100 %	12 000 €
Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant (activités vélos)	1 000 €	1 000 €	100 %	1 000 €
Accompagnement d'enfants décrocheurs collège Diderot- PARI	10 000 €	10 000 €	100 %	10 000 €

Le montant prévisionnel des projets étant fixé à 120 800 € (TTC), le montant total que l'État versera aux bénéficiaires, maîtres d'ouvrage des projets, au titre de la dotation politique de la ville sera égal à 100 000 €.

#### Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La présente subvention est imputable sur les crédits du programme 119 « concours financier aux collectivités territoriales et à leurs groupements » - Centre financier : 0119-C001-DP25 -

Domaine fonctionnel : 119-01-05 – code activité : 0119010101A5 – centre de coût : PRFSG04025

Le versement sera effectué comme suit :

Pour les projets d'investissement :

Le montant de la subvention sera versé aux bénéficiaires, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et le cadencement suivant :

- 30 % de la subvention pourra être versée au titre d'une avance lors du commencement de réalisation du projet ;

A noter : cette avance représente au maximum 30 % du montant prévisionnel de la subvention, conformément au II de l'article R.2334-30 du CGCT.

- 80 % de la subvention pourra être versée au titre d'acomptes en fonction de l'avancement de l'opération, au vu des pièces justificatives des paiements effectués par la commune partie à la présente convention ;

A noter : le montant total des acomptes ne peut dépasser 80 % du montant prévisionnel de la subvention, conformément au III de l'article R.2334-30 du CGCT.

- le solde de la subvention sera versé après transmission des pièces justificatives des paiements effectués par la commune partie à la présente convention.

Pour les projets de fonctionnement :

Le montant de la subvention sera intégralement versé aux bénéficiaires, après signature de la présente convention.

Le bénéficiaire s'engage à fournir, au plus tard, l'année suivant la réalisation de ces opérations un bilan d'exécution présentant la justification des dépenses.

**Article 5 : Durée de la Convention**

La présente convention est établie :

- Pour les projets d'investissement : jusqu'à la date d'achèvement de la réalisation des projets présentés à l'article 2 de la présente convention, et dans la limite des délais d'achèvement des opérations fixées par les articles R.2334-28 et R.2334-29 du CGCT.

- Pour les projets de fonctionnement : jusqu'à la date d'achèvement de la réalisation des projets présentés à l'article 2 de la présente convention, et dans la limite de l'année civile concernée par la présente convention, à savoir l'année 2025.

**Article 6 : Engagements des bénéficiaires**

L'emploi de la subvention est soumis au contrôle de l'État. Les bénéficiaires de la subvention doivent l'utiliser conformément aux modalités décrites à l'article 2 et répondre à toute demande d'information qui leur sera exprimée à cette fin.

**Article 7 : Clause de reversement**

En cas de non-exécution des actions décrites à l'article 2, les bénéficiaires seront amenés à reverser à l'État la totalité de la subvention perçue. En cas d'exécution partielle ou imparfaite des projets, le reversement sera dû proportionnellement à la part non exécutée.

En cas de modification sans autorisation de l'affectation de l'investissement prévu à l'article 2 avant l'expiration d'un délai de 4 mois, la subvention devra être reversée par les bénéficiaires.

### **Article 8 : Litiges**

Tout litige relatif à la subvention décidée par la présente convention sera porté devant le Tribunal administratif de Besançon.

Fait à Besançon, le

Pour l'État,  
Le Préfet du Doubs,

Pour la commune,  
La Maire,

Pour la Communauté Urbaine,  
Le Premier Vice-Président,

Rémi BASTILLE

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU